

Mesurer, c'est savoir... où l'on va

Depuis plus d'une décennie, les Chastrois perçoivent une évolution de leur commune. Ils se disent qu'elle pourrait bien, à terme, devenir une petite ville, à l'image de Rixensart ou de Genval, jadis des villages. Comment vérifier si cette impression correspond à la réalité ?

L'IWEPS (Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et des Statistiques) y a pensé pour nous et a analysé l'évolution des communes entre 2001/2002 et 2011/2012¹.

Quelques constatations intéressantes pour Chastre :

- ✗ les terrains résidentiels occupent de plus en plus d'espace, alors que les surfaces occupées par des commerces, bureaux, services, des terres de culture et même des prairies et des bois sont en régression ;
- ✗ en corollaire, la densité de population augmente, passant de 207 à 227 habitants/km² en 10 ans. Comme en ville, le prix des terrains à bâtir explose, de moins de 20 euros/m² en 2001 à plus de 68 aujourd'hui ;
- ✗ le réseau routier communal s'allonge avec aujourd'hui plus de 160 km de voiries communales à entretenir ; en même temps, le parc de véhicules se porte très bien, avec 1,7 véhicules par ménage en 2011 soit 3 325 voitures, 329 motos et 305 véhicules utilitaires ;
- ✗ les Chastrois travaillent principalement en dehors de la commune et se déplacent donc beaucoup. Un tiers d'entre eux a même son emploi hors Wallonie ;
- ✗ notre population est jeune : 39 % ont moins de 30 ans, 42 % se situent entre 30 et 60 ans, et seulement 18 % ont plus de 60 ans. Quant à la capacité d'accueil des personnes âgées, elle est très réduite : 70 lits pour 1000 habitants de plus de 65 ans. La capacité d'accueil de la petite enfance est meilleure que dans les communes voisines, mais il y a encore 50 % des enfants de 0 à 2 ans et demi qui ne peuvent pas être accueillis sur place en crèche ou chez une accueillante d'enfants ;
- ✗ enfin, les déclarations fiscales pour 2010 nous renseignent un revenu moyen par déclaration assez élevé : 30.294 €. 19,5 % de la population déclarent même un revenu de plus de 50.000 € par an. Chastre est donc une commune « aisée ».

Mesurer, dit-on, c'est savoir... pour agir

Nos décideurs locaux s'inspirent-ils de ces statistiques dans leurs politiques urbanistique, sociale, fiscale ou budgétaire ? Pas sûr..., voyez plutôt :

- ✗ la forte dette communale n'est toujours pas maîtrisée, alors que les recettes fiscales prélevées aux Chastrois sont plus que confortables ;
- ✗ la prise en charge des besoins des jeunes est insuffisante, en terme de loisirs, mais aussi d'intégration dans la vie communale, de places dans les écoles, crèches ou garderies ;
- ✗ faute d'infrastructures adaptées, les personnes âgées aussi ont du mal à rester dans la commune une fois qu'elles doivent quitter leur maison ;
- ✗ rien n'est fait pour diminuer la pression foncière. La ruralité disparaît un peu plus chaque jour, avec le recul des surfaces agricoles, des espaces boisés, des lieux communs où les enfants peuvent jouer, sans compter la perte de biodiversité qui s'ensuit ;
- ✗ enfin, la voiture a pris une place exagérée dans l'espace public. Il faut de plus en plus d'espaces de stationnement ; l'entretien des voiries coûte de plus en plus cher, et la vitesse excessive sur les routes est un réel sujet d'inquiétude chez la plupart des Chastrois.

Nous attendons avec impatience que nos décideurs locaux se penchent enfin sur les trésors d'information que recèlent les statistiques² pour élaborer des projets à visée globale et non à courte vue.

Andrée DEBAUCHE
Secrétaire politique



1. www.iweeps.be/sites/default/files/c25117.pdf
2. voir par exemple cytisecommunes.gedap.be ou www.gembloux.ulg.ca.be/eg/capru/communes-wallonnes-en-chiffres

Faillites en cascade à l'ALE !

Si l'agence locale pour l'emploi (ALE, asbl) vient de faire faillite, c'est à cause de son département Titres Services. Les pertes totales pourraient s'élever à plus de 70.000 €, soit 10 € par Chastrois ! Depuis deux ans, ECOLO Chastre attire l'attention des autorités communales sur les errements et l'amateurisme avec laquelle l'asbl s'est lancée dans l'aventure des Titres-Services. Les responsables ignoraient comment devait fonctionner un tel service ainsi que les problèmes à attendre sur le long terme.

Une rétrocession de plus ou moins 10.000 € par trimestre à l'ONEM n'avait pas été prise en compte ; pas plus que la perte des avantages aux employeurs après deux ans d'engagement.

Les Titres Services : au service de qui ?

Le projet a fonctionné sur des bases étranges. Le trésorier de l'asbl, Michaël Guerlus (alors membre d'Icr) démissionne pour y assurer une mission à titre privé. L'asbl a ensuite fonctionné sans trésorier avec des rapports du Conseil d'administration vagues et incomplets.

Le formulaire qui aurait permis de faire subsidier une partie des 30.000 € perçus par Monsieur Guerlus n'a pas été introduit dans les délais, entraînant une nouvelle perte pour l'asbl.

Le président, Michel Pierre (conseiller communal à l'époque) s'implique à sa manière dans l'ALE. Il gère les Titres Services comme un projet personnel et en fait son principal argument électoral. Pendant ce temps, l'aspect social du projet est mis au second plan : la gestion quotidienne et les relations internes absorbent toutes les énergies.

En 2012 un Bureau est constitué. Catherine Watteyne, représentante d'ECOLO Chastre, en fait partie. L'équipe du Bureau fonctionne dans un esprit positif et tente de faire respecter les décisions prises au Conseil d'administration, contrairement à ce qu'ose prétendre aujourd'hui Michel Pierre !

Attentisme et dissimulation

Les conseillers communaux ECOLO demandent régulièrement un état de la situation, des comptes et des projections pour l'avenir. Celles-ci montrent vite que l'ALE va droit dans le mur ! Au Conseil communal, ECOLO Chastre a joué un rôle positif d'interpellation et a maintenu la discrétion, par respect pour les travailleuses (chastre.ECOLO.be/2013/09/faillite-ALE.html).

Devenu échevin en octobre 2012, Michel Pierre reste président de l'asbl. Or l'avenir de celle-ci est compromis et les solutions évoquées s'avèrent impraticables.

La décision de fermer le département Titres-Services a été prise en avril 2013. Le comptable avait prévenu les administrateurs que chaque jour coûterait 100 € de plus (coûts de fonctionnement, petits contrats, absentéisme).

- Mais l'information sur la fermeture n'a été faite que fin juin.
- Sous prétexte de sauver l'asbl, le Président « propose » aux travailleuses la suppression de leurs chèques-repas.
- Sans concertation avec son Conseil d'administration, il engage un autre comptable pour vérifier les chiffres du premier, avec une nouvelle facture bien peu justifiable à la clef.

Fin juin, avec l'aide de juristes, c'est finalement un liquidateur qui a dû être engagé.

- **L'asbl est autonome mais la commune lui assurait la garantie ban-**

caire sur une ligne de crédit. Cette garantie de 30.000 € avait été augmentée à 40.000 € : elle est déjà engloutie.

· Les prestations du liquidateur de l'asbl, trouvé en urgence et en période d'été, s'élèvent à 200 € de l'heure : quel en sera le montant total ? à charge de qui ?

Une nouvelle ALE : sur quelle base ?

À ce jour, les ouvrières des Titres-Services ont toutes, semble-t-il, retrouvé une place dans des entreprises privées proches. Pour les « ALEistes », c'est moins clair : si une personne a bien été engagée hors ALE pour les garderies, par contre, d'autres services à des collectivités ou à des habitants de Chastre ne sont plus assurés.

La relance d'une ALE est obligatoire. Nous espérons que l'on ne reproduira par le mauvais fonctionnement de l'ancienne asbl. L'ALE doit agir de manière à valoriser les compétences des chômeurs existants sur Chastre. Des synergies et des liens avec les services d'insertion professionnelle et avec le CPAS sont à construire. À Chastre, le nombre de chômeurs croît en effet plus vite que le nombre de travailleurs : entre 2009 et 2010, + 13 travailleurs et + 23 chômeurs ! La majorité Icr elle-même ne prend pas la mesure de ce défi. Elle consacre d'ailleurs à l'emploi... 620 € dans le budget communal !



Hélène RYCKMANS
Conseillère communale

Subside au local des scouts de Cortil-Noirmont

Le budget 2013 de la Commune (dernière modification), comporte un certain nombre d'avancées, notamment un subside important à l'asbl Tumuli de Noirmont. Le local des scouts de la 64^e BW pourra ainsi être mis en conformité. Nos instances pour appuyer d'autres groupes de jeunes que le foot n'ont peut-être pas été vaines. Néanmoins, nous n'avons pas voté ce budget, car nous ne partageons pas de nombreux choix et options de la majorité Icr. Nous continuerons notamment à demander des critères objectifs pour l'attribution des subsides aux associations. Ils avaient été annoncés, nous les attendons toujours.

À VOS AGENDAS !

Dans le cadre de la journée de l'arbre, nous distribuerons des arbustes à petits fruits le 24 novembre prochain à 10h, chez Nicole et Christian Langerôme, 45, route Provinciale à Blanmont. Bienvenue à tous ! Un plant sera distribué par famille.

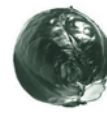
Remise des choux



Chou vert aux nombreux animateurs et animatrices des unités scoutes, guides et baladins qui ont consacré une partie de leurs vacances pour s'occuper de vos enfants, de nos enfants. Également aux services communaux dépêchés en urgence, suite aux orages, pour aider les troupes à rentrer et terminer les camps avec seulement des dégâts matériels.



Chou blanc au Bourgmestre qui, avec l'aide précieuse des services techniques, a dû se dépenser sans compter pour aider les habitants du Try des Rudes, victimes de coulées de boues venant des champs voisins, suite à de fortes pluies. Ceci ne peut cependant faire oublier l'inaction quasi totale de la Commune, depuis plus de deux législatures, pour enrayer efficacement les coulées de boues. Chez nous, le soin d'être prévoyant est laissé à la responsabilité de l'agriculteur... ou aux bénévoles qui plantent des haies !



Chou rouge aux gestionnaires de l'ASE Chastre (Président : Claude Jossart, Vice-Président : Michel Pierre), pour qui la Commune a installé à grands frais un terrain synthétique aux XV Bonniers, et qui recrutent maintenant la majorité de leurs joueurs d'équipes premières en dehors de la commune, reléguant les joueurs locaux sur le banc... ou dans d'autres clubs. Tout ça pour ça ?

Mobilité et sécurité à Chastre : compatibles ?

La sécurité sur nos voies publiques est la première préoccupation des citoyens de notre commune. La circulation augmente fortement, au rythme de la densification de l'habitat. La voiture reste le moyen de déplacement le plus utilisé. Si l'on écoute les témoignages des riverains des axes principaux de la commune, la vitesse et les fautes de conduite sont excessives. Des vitesses jusqu'à près de 150 km/h ont été observées à Chastre ces derniers mois ! Chacun possède son florilège d'anecdotes : dépassements inconsidérés dans les tournants, occupations diverses au volant de la voiture (consommation de boissons, lecture du journal, rédaction de sms et, bien entendu, communications téléphoniques), injures, comportements inciviques de toutes sortes.

De nombreuses « Chastrottes » exprimaient, cette année encore, l'inquiétude ou l'exaspération de nos citoyens face à ces comportements. Chacun se souvient des deux « pensionnaires » de la maison de repos des *Sitelles* priant, avec humour, les automobilistes de ralentir pour qu'ils puissent traverser.

Pourtant, la plupart des automobilistes sont aussi des citoyens de notre commune. Il semble bien que, selon que nous soyons sur le trottoir ou dans la voiture, la conception de la sécurité change.

Les risques sont bien réels, il n'est pas facile d'être piéton ou cycliste à Chastre. Une maman m'expliquait qu'elle n'oserait pas laisser ses enfants aller en vélo à l'entraînement ou au match de foot ; une autre qu'elle se sent obligée de conduire ses enfants en voiture à l'école, alors qu'un quart d'heure à pied ou quelques minutes en vélo suffisent pour s'y rendre.

À l'exception de quelques obsessionnels fanatiques de la vitesse à n'importe quel prix, toutes les personnes sensées s'accordent sur la nécessité de se sentir en sécurité sur les voies publiques et de pouvoir, à tout âge, s'y déplacer sereinement.

Il y a un an, lors de la campagne électorale, les promesses en ce sens ont foisonné, comme les fois précédentes. Est-ce qu'enfin, quelque chose va changer ? Étant par nature optimiste, j'ose l'espérer.

Aujourd'hui, notre commune bénéficie d'une conseillère en mobilité, qui pourra enrichir les travaux de la commission de la sécurité routière, renouvelée cet été. Des constats ont été réalisés, les propositions suivent : trottoirs continus et praticables, pistes cyclables, accotements mieux stabilisés, carrefours mieux protégés, effet de porte à l'entrée des villages, des contrôles de vitesse efficaces.

Des travaux sont annoncés, des mesures sont promises. De l'intention à la réalisation, il y a une marge qui n'a guère été franchie jusqu'ici, espérons donc qu'enfin, il en aille autrement.



Christian LANGERÔME

Représentant Ecolo à la Commission Mobilité et Sécurité routière

Habitat groupé ?

Vous avez peut-être appris, via enquête publique, qu'un projet d'habitat de type *abbeyfield** se précise à Noirmont, rue du Tumulus. Le maître d'œuvre en est la société de logements sociaux Notre Maison, sur un terrain appartenant au CPAS.

Mais savez-vous que sur le même terrain se profile également la construction d'un nouveau bâtiment destiné, lui, à une nouvelle implantation des bureaux du CPAS ? Rien n'est encore formalisé. Il s'agit d'un maître d'œuvre différent.

N'aurait-il pas été au minimum honnête, si pas sensé, de présenter les projets simultanément ? Pensons simplement aux impacts combinés : urbanistiques, de mobilité, et dérogations au schéma de structure...

L'adage politique millénaire « *Divide ut imperes* » (Divise pour régner) retrouve ici tout son sens.

* habitat groupé convivial pour personnes âgées autonomes : voir www.abbeyfield.be

À la découverte du Parlement wallon

Enjeux
Fonctionnement
Perspectives

GENTINNES

salle des Golards
rue des Golards, 59

Judi 10 octobre
à 20 h



Patrick Dupriez,

président du Parlement wallon, fera le point sur l'évolution et le fonctionnement de notre Assemblée régionale, à quelques mois de la fin de la législature.

Sa présentation sera suivie d'un échange d'idées avec les citoyens présents.

Une organisation conjointe des locales Ecolo de Chastre, Mont-St-Guibert, Walhain et Sombreffe.

vos mandataires Ecolo à Chastre

Conseillers communaux

Hélène Ryckmans (081 61 34 58)
Thierry Henkart (010 65 06 14)
Simon Moutquin (0485 74 19 92)

Conseillers CPAS

Jacqueline Colot (010 65 92 99)
Claude Davister (081 61 13 15)

CCATM

Catherine Brusselmans (081 60 05 94)
Jean-Noël Barroo (010 60 17 82)

ALE (en liquidation)

Catherine Watteyne (081 60 07 65)

Commission Personne handicapée

Mary Collins (0478 62 39 23)

Commission Mobilité - Sécurité routière

Christian Langerôme (010 65 16 67)

Commission Énergie

Thierry Henkart (010 65 06 14)

Commission de la Culture et des Sports

Simon Moutquin (0485 74 19 92)

ECOLO.chastre@gmail.com

<http://chastre.ECOLO.be>

Éditeur responsable : Denis Sondag, 30/6 avenue des Érables, 1450 Chastre